

Rattrapage de L1 pour L1

Par **Baptiste**, le 14/07/2021 à 12:58

Bonjour,

Je suis en L1 de droit et j'ai eu les résultats des rattrapages, j'ai 9,245 à l'année.

Cette année a été très dur pour moi car ma mère était malade je devais m'occuper de ma famille, pensez vous que c'est une excuse suffisamment valable afin que je passe en L2 tout en rattrapant mes matières l'an prochain ? Existe-t-il une autre solution exceptionnelle si je fournis les documents qui le constate ?

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/07/2021 à 14:01

Bonjour

Avez-vous validé au moins un semestre ? Si oui vous pouvez peut-être bénéficier du statut d'AJAC.

Sinon, il n'est malheureusement pas possible de vous faire passer en L2.